

Les étangs autour de Saint-André-le-Gaz



Visorando



Randonnée n°979579

Une randonnée proposée par DEVILLAINE JC

A partir de la gare de Saint-André-le-Gaz, randonnée sans difficulté qui serpente pour faire le tour de quelques étangs des environs.

Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.96km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	83m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	85m	Région :	Dauphiné
Point haut :	418m	Commune :	Saint-André-le-Gaz (38490)
Point bas :	370m		

Description

Garez-vous sur le parking du haut de la gare (P 110places). Ce parking est aussi accessible par la rue d'accès à Emmaüs.

(D/A) À partir du parking, empruntez la route qui longe la voie ferrée, restez sur la route de ce côté des voies et qui oblique à gauche.

(1) Après 500m environ, prenez le chemin agréable qui part à droite, attention il n'est pas très visible. Arrivé au bout, on découvre le bout du Lac Saint-Félix.

(2) Partez alors sur la droite et passez par le tunnel sous la voie ferrée. Arrivé au panneau indicateur 'Vaudrines', obliquez à droite en direction de Saint-André-le-Gaz, Étang de Refeuille. A la route, continuez en face légèrement sur la droite. Au niveau de la Rue Honoré de Balzac, faites un gauche/droite.

(3) Au carrefour des rues Mozart et Chateaubriand, tournez à gauche, remontez la Rue Mozart (au passage, dites bonjour au lama dans le parc à gauche). Engagez-vous dans la voie sans issue qui mène à l'Étang Refeuille. Au bout de l'étang, prenez la montée à gauche et suivez la route.

(4) Au carrefour, prenez la route à gauche. Arrivé en bas de la descente, (après avoir salué les biches et cerfs dans le parc à gauche), engagez-vous sur la route à gauche en direction du passage sous l'autoroute.

(5) Prenez la route à droite avant le passage sous l'autoroute (le chemin qui part sur la droite le long de la Bourbre mène dans un cul-de-sac dans les champs, contrairement à ce que semble indiquer la carte IGN). La route se poursuit par un sentier.

(6) Arrivé au parc à moutons sur la gauche avec une tourelle également sur la gauche et au panneau marqué 'Château de Donnat', virez dans le chemin à droite avec l'indication Saint-André-le-Gaz, Étang de Refeuille.

(7) Arrivé vers la déchetterie de Fitolieu, suivez la route à droite. Au carrefour suivant, après le pont au-dessus de la Bourbre, prenez à gauche et découvrez tout de suite l'Étang du Tapon (une variante permet de prendre le sentier qui fait le tour de l'étang).

(8) Quelques centaines de mètres après l'Étang du Tapon, prenez le deuxième chemin à droite, juste après un nouvel étang. En suivant ce chemin qui passe entre les volières de faisans, arrivez à un carrefour vers un calvaire entre les rues Alfred de Vigny et Hector Berlioz. Tournez à gauche puis 50m après, engagez-vous dans la rue à droite (Rue Berthelot) qui passe également au

Points de passages

- D/A Parking du haut de la gare**
N 45.545833° / E 5.522253° - alt. 418m - km 0
- 1 Chemin à droite**
N 45.548263° / E 5.518369° - alt. 404m - km 0.54
- 2 À droite avant le lac**
N 45.555802° / E 5.507362° - alt. 388m - km 1.84
- 3 Carrefour des rues Mozart et Chateaubriand**
N 45.556264° / E 5.521899° - alt. 408m - km 3.23
- 4 Route à gauche**
N 45.560918° / E 5.535053° - alt. 381m - km 4.95
- 5 À droite le long de l'autoroute après la Bourbre (rivière) - Affluent du Rhône**
N 45.565846° / E 5.535466° - alt. 370m - km 5.57
- 6 Parc à moutons**
N 45.562383° / E 5.550733° - alt. 370m - km 6.9
- 7 Déchetterie de Fitolieu**
N 45.555968° / E 5.544054° - alt. 370m - km 7.85
- 8 Chemin du petit étang**
N 45.555603° / E 5.53516° - alt. 379m - km 8.73
- 9 À droite puis à gauche**
N 45.550461° / E 5.528138° - alt. 410m - km 9.95
- 10 Panneau stop, à droite**
N 45.548181° / E 5.524882° - alt. 410m - km 10.42
- D/A Parking du haut de la gare**
N 45.54584° / E 5.522307° - alt. 417m - km 10.96

milieu des volières.

(9) Au bout de la rue, prenez à droite sur quelques mètres puis la Rue Curie à gauche et suivez cette rue jusqu'au stop.

(10) Tournez à droite. Au carrefour face à la voie ferrée, obliquez sur la droite comme pour prendre la route, mais repérez, car un peu caché, le passage souterrain qui passe sous les voies et empruntez-le.

Après l'escalier, retrouvez la route de départ qu'il faut donc prendre à gauche en sens inverse, pour rejoindre le parking de la gare (D/A).

Informations pratiques

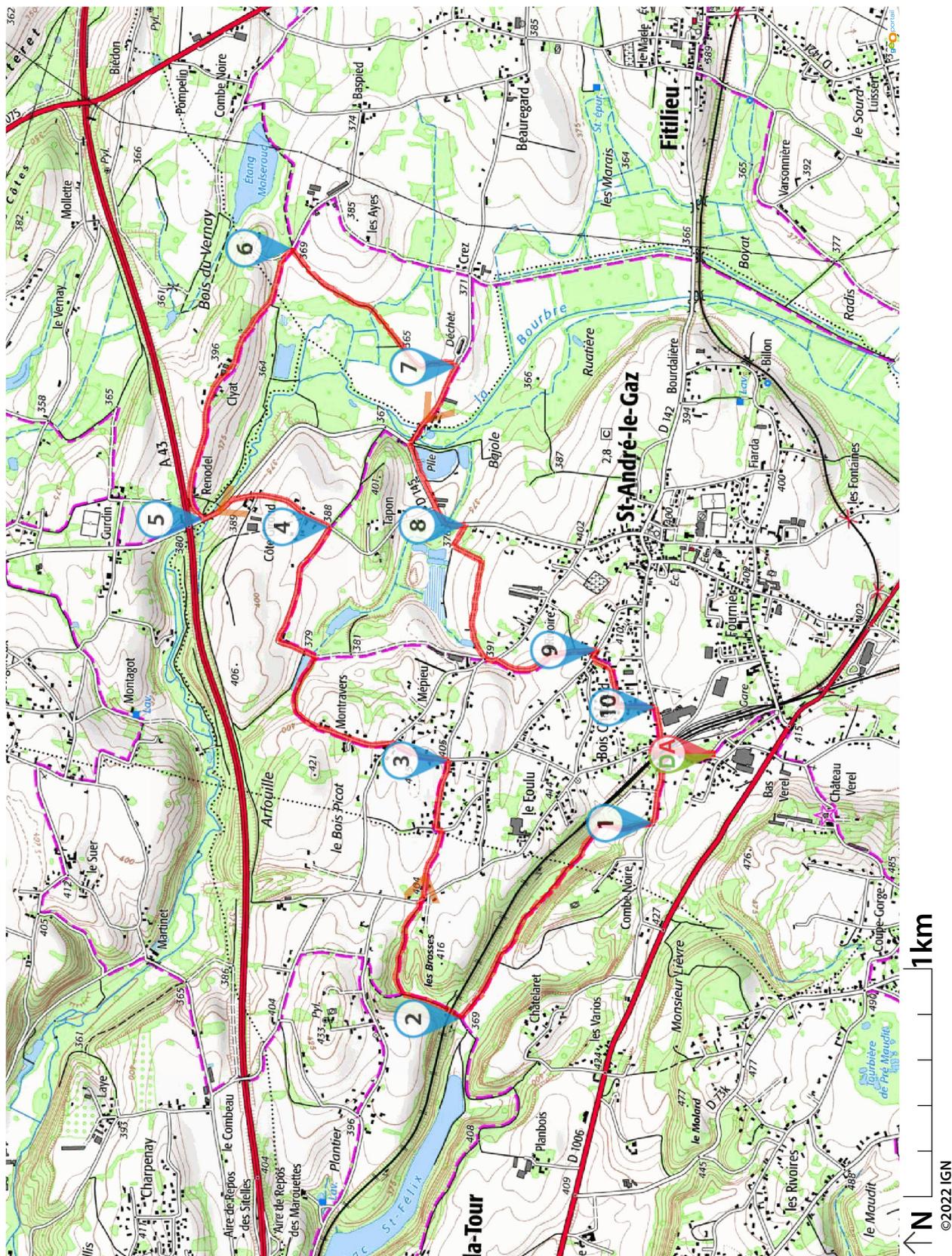
Si vous faites cette randonnée au mois de février, comme nous l'avons faite, munissez-vous d'un couteau et d'un sac, en quelques minutes vous aurez votre salade de pissenlits assurée pour plusieurs repas...

Sur le retour, vous vous trouverez au milieu des élevages de faisans.

(4) Une possibilité existe pour raccourcir le circuit et rejoindre directement l'Etang du Tapon en prenant le chemin en face.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-etangs-autour-de-saint-andre-le-gaz/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.